

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Quélern

Réduit de Quélern (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001325

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2015

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort, réduit

Parties constituantes non étudiées : corps de garde, caserne, escalier, latrine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : E, 238

Historique

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle, milieu 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1694 (daté par source, porte la date), 1852 (daté par source), 1853 (daté par source), 1854 (daté par source), 1855 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire, attribution par source)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : terre en couverture

Plan : système bastionné

Type(s) de couverture : terrasse

Statut, intérêt et protection

Il s'agit d'un site en terrain militaire : l'accès est interdit sans autorisation préalable.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Le réduit de Quélern

L'ouvrage situé au sommet du plateau de Quélern à 50 m au-dessus du niveau de la mer affecte la forme d'un rectangle bastionné dont Vauban avait dressé le plan dès 1694 (quoique ce dernier fût de forme carrée et l'entrée au nord). Il est resté inachevé à l'exception du front sud qui avait été intégré au retranchement vaubanien. Programmé en 1847, le réduit, d'une capacité de 621 soldats, a été finalement construit de 1852 à 1856 sur des plans s'approchant de ceux des redoutes-modèles mis en oeuvre à Houat et Hoëdic. Le pied de l'escarpe a été directement fondé sur le massif rocheux.

Après avoir traversé successivement le glacis, le chemin couvert, la place d'armes et franchi le fossé sec, on pénètre dans le réduit par la porte monumentale (à pont-levis "à la Poncelet") datée de 1854. De part et d'autre du passage voûté se trouvent deux corps de garde. Face à l'entrée se dresse la caserne Mesmond casematée à deux niveaux habitables (rez-de-chaussée et sous-sol) et dans la cour au sud un magasin à poudre d'une capacité de 45 t daté de 1853 (un second magasin à poudre dit, "de la gauche des lignes", construit en 1857, est visible à l'extérieur de l'enceinte militaire entre le réduit et la caserne Sourdis). Au sommet de l'escarpe, un important rempart de terre de 3 m d'épaisseur protège l'intérieur de la cour tout en permettant l'accès à la banquette de tir et au chemin de ronde protégé par le parapet. En 1870, 58 pièces d'artillerie dont 8 mortiers composent l'armement du réduit et des lignes de Quéléren. Une partie de cet armement était destinée à être disposée sur les terre-pleins intérieurs des deux bastions sud accessibles par une poterne ; des embrasures sont également visibles dans le parapet au nord (entourées de créneaux de fusillade de type archère). Un magasin à poudre enterré modèle 1874 - aujourd'hui détruit - est également bâti vers 1879. Deux batteries de côte aménagées dans la décennie 1880 (chronogramme 1883-1884) complètent le dispositif à l'extérieur du fort : il s'agit de la batterie de la droite des lignes de Quéléren (canons de 24 cm de calibre) et de la batterie de Tremet (canons de 19 cm puis 24 cm à tir rapide) accompagnées chacune de leur batterie annexe (4 canons de 95 mm).

Des communards ont été internés au réduit de Roscanvel, sur l'île Trébéron et dans des pontons flottants mouillés en rade de Brest dès juin 1871. Élisée Reclus y fera un bref séjour : "la besogne de l'interrogatoire avance un peu ; sur mille captifs que nous sommes à Quéléren, plus de deux cents ont subi leur examen ; un seul a été libéré, par ordonnance de non-lieu, je suppose". Parmi eux se trouvent également des hommes et femmes qui ont participé aux insurrections de 1870-1871 en Algérie.

Dépôt de munitions et de matériels pour les Allemands, l'ancien réduit codé C 1 était défendu par une batterie antiaérienne composée de quatre canons de 75 mm en remplacement de celle que les Français avaient sabotée en juin 1940. Les fortifications de Quéléren intégrées dans le dispositif défensif allemand sont numérotées de C 36 (à l'est) à C 39 (à l'ouest) ; on y compte deux casemates bétonnées (dont une de type 671 défendant l'anse de Camaret) et une quarantaine d'emplacements de mitrailleuse. L'ensemble de la position a été fortement bombardé par l'aviation alliée le 3 septembre 1944 : un déluge de feu s'abat sur la fortification et le casernement est touché de plein fouet. La porte de Camaret et la poterne est, dite porte de Crozon, sont également détruites. Les lignes de Quéléren tenues par des troupes de parachutistes allemands tombent finalement le 19 septembre et le General der Fallschirmtruppe Ramcke, commandant de la *Festung Brest*, réfugié dans le magasin à poudre sous roc de la batterie des Capucins, se rend aux troupes américaines.

Entre 1964 et 1986, le réduit et les lignes toutes proches sont utilisés comme terrains d'entraînement par les soldats du Centre d'entraînement commandos de Quéléren. De cette période subsistent encore quatre engins blindés de reconnaissance Panhard équipés de canon de 90 mm ; un cinquième blindé est visible à proximité de la batterie haute de Robert. Aujourd'hui, le réduit de Quéléren abrite le Centre parachutiste entraînement opérations maritimes, qui est le service Action de la direction générale de la Sécurité extérieure. L'accès au réduit, aux lignes et à la caserne Sourdis est donc interdit". (Guillaume Lécueillier, 2009 in **Les Fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**, 2011).

Références documentaires

Bibliographie

- **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**
PETER (J), préface de Jean Meyer, **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1998, 320 p. **Le Fort et le retranchement de Roscanvel** : Le premier plan tracé par Vauban de la presqu'île de Roscanvel et du retranchement de l'île de Quéléren est daté de 1689. Selon Vauban, la presqu'île faisait 2 800 toises de long sur 1 000 à 1 200 de large, entourée de la mer de tous côtés. Dès cette époque, l'idée de Vauban fut de faire de la presqu'île, en raison de son exceptionnelle position stratégique, de sa configuration géographique et de sa proximité de Brest, un territoire inviolable grâce à un système de défense tous azimuts. Selon Vauban, "ce fort est d'autant mieux placé que le terrain par lequel on peut y aborder forme une espèce de glacis naturel. Il y a néanmoins une partie devant la branche droite du retranchement qui ne peut être découverte ni du retranchement ni du bastion droit du fort ni de celui de la gauche. Il faudrait faire un transport de terre assez considérable pour remédier à ce défaut". Pour protéger le derrière des batteries établies tout autour de la presqu'île fortifié de Quéléren, en particulier celles de la pointe des Espagnols, de Beaufort, de Cornouaille, de Kerviniou, du Capucin, de Trémet, un système de retranchements et de fossés d'environ 400 toises de long, complété au centre par l'édification d'un fort carré bastionné puissant, fut conçu par Vauban pour fermer le pied de la presqu'île dans sa partie la plus resserrée. Le projet de Vauban consistait à édifier un fort de terre de quatre bastions de 120 toises de polygone ou environ, de couvrir le front de l'entrée pour les soldats et les officiers, et un hangar derrière pour serrer les affûts et les armes. En avril 1694, Vauban écrivait à propos du fort dont la construction lui paraissait absolument indispensable : "Le retranchement tracé, il y a cinq ans, ne suffirait pas pour défendre la presqu'île et serait à charge et très dangereux à défendre, à charge parce qu'il faudrait 2 000

ou 3 000 hommes pour le border suffisamment, et dangereux parce que, s'il était forcé, il ne s'en sauverait pas un seul homme. Capable de tenir 400 ou 500 hommes, ce fort pourrait se faire en fort peu de temps, spécialement si on ne le fait que de terre, bien fraisé et palissadé avec un petit chemin couvert, et épargnerait là de fort grosses gardes". Selon le projet de Vauban du 23 avril, la construction d'un fort sur la presqu'île des Espagnols était estimée à 94 164 livres dont 11 000 pour les dépenses extraordinaires "à cause du roc". D'après Vauban, "il faut y ajouter une redoute et une demi-lune" qui portaient la dépense à 40 000 écus (120 000 livres). Compte tenu de l'état des finances, ces dépenses plus considérables encore que celles des batteries ne pouvaient être prises en compte par le Roi. Tableau du coût du fort de Roscanvel (23 avril 1694) (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 24) Circuit : 25 314 livres. Gazon : 7 000 livres. Palissades : 10 000 livres. Couverts : 10 000 livres. Dépenses extraordinaires : 11 000 livres. Redoute et demi-lune : 26 000 livres. Total : 120 114 livres. Le 9 mai, Vauban estimait indispensable pour la défense de Brest de construire le fort de Roscanvel : "On pourrait le faire tout entier cette année ou du moins le mettre en sa totale perfection pour la prochaine". Vauban ajoutait : "Je suis persuadé que ce fort, la façon des batteries et une bonne garde au Conquet mettraient toutes choses dans une parfaite sûreté à Brest". Le 4 juin, "le Roi n'était pas en mesure de faire le fort de Roscanvel même si cela évite une grande dépense pour fermer la batterie du côté de Léon". Le 17 décembre, Le Peletier écrivait à Vauban : "Si l'on ne peut pas construire le fort entier, je serai d'avis de faire au moins le polygone qui regarde la gorge de la presqu'île et les deux branches de retranchement jusqu'à la mer. Cela diminuerait la dépense de moitié et je croirai 20 000 écus (30 000 livres) très bien employés à cet ouvrage". Le 12 mars 1695, Vauban écrivait à Barbézieux : "Vous trouverez ci-joint la proposition de M. de Nointel touchant le fort de Roscanvel que le Roi a assez approuvée sans être toutefois déterminée. M. de Nointel fait tout ce qu'il peut pour le service du Roi. C'est en partie l'effet de mes exhortations pendant la campagne dernière au moyen de quoi, s'il tient parole, nous achèverons ce qu'il y a de plus pressant à Brest, et peut-être au château du Taureau et à la Conchée (Génie : F° 31, tome 8)". Le 6 juin Vauban écrivait à Pontchartrain : "Le retranchement de Roscanvel commencé depuis le 20 mai avance considérablement. La presqu'île se trouvera coupée tout d'un coup. On achèvera ensuite d'entreprendre le circuit du fort. Le terrain est dur comme du plomb, pierreux et plein de rochers, mais il se soutient droit comme une muraille". Le 24, Vauban écrivait : "Nos ouvrages de Roscanvel vont fort bien". Le 15, Pontchartrain écrivait à Vauban : "le Roi n'a aucune inquiétude sur le travail de la péninsule de Roscanvel et la pointe des Espagnols qui est entré de bonnes mains". Selon le mémoire de Vauban du 15 juillet, "on travaille très vivement au retranchement de Roscanvel accommodé au fort qui s'y doit bâtir, à la construction duquel nous ne commencerons à travailler qu'après que le retranchement sera tout à fait achevé. Comme la certitude des fonds de cette année n'est venue que fort tard, je ne me suis pas vu assez de temps pour pouvoir entreprendre de mettre ledit fort en défense assez tôt, mais bien le retranchement, de manière toutefois, qu'en le faisant, je ne laisse pas d'élever l'un des côtés du fort. Cependant, comme je ne puis compter pour cette année que sur le retranchement et qu'il est d'une nécessité absolue de pouvoir garder cette presqu'île, que l'ennemi entre ou entre pas dans le goulet, j'ai pris le parti de le faire très bon. C'est pourquoi, j'ai donné 4 toises de largeur à son fossé sur 2 de profondeur, le terrain étant ferme, et la plus grande partie du roc qui se soutient très bien ; on ne lui a donné que très peu de talus, d'où il s'en suit qu'il n'y a homme qui puisse entrer ni sortir dudit fossé sans échelle. Ce retranchement est de plus fraisé et palissadé. Comme votre Majesté le verra par son profil, le parapet aura 12 pieds d'épais et sera très bien gazonné ou plaqué devant et derrière. Ce qui est la même chose. Il sera de plus garni de bonnes batteries sur les angles saillants et sur les flancs. On voit de là le pays devant soi jusque bien au-delà de l'extrême portée du canon. Cela, joint à l'aplanissement des haies et fossés et à quelques bouts de retranchements que je ferai faire en moins de 15 jours sur les anses plus abordables du côté de la rade, nous mettra en état de conserver cette presqu'île comme une place, ce qui assurera la rade et le goulet, qui est le moyen unique et certain pour empêcher le bombardement de Brest". Fin juillet, la disposition du fort et des retranchements de Roscanvel avait fait grand plaisir au Roi qui ne pouvait s'empêcher de demander : "A combien se monte la dépense jusqu'à présent ?". Au cours de l'année 1695, les fonds accordés par le Roi pour le retranchement de Roscanvel, qui faisait 540 toises de long, s'élevèrent à 57 000 livres. Les batteries des deux côtés du retranchement prévues par Vauban, l'une du côté de la rade de Brest et l'autre du côté de celle de Camaret, étaient faites. Elles devaient être servies durant l'hiver par 42 maîtres canonniers, canonniers et aide-canonniers de la marine. Selon le projet de Traverse de 1696, le fort qui n'était toujours pas fait était conçu pour recevoir une garnison de 500 hommes (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 35). Le 16 mars 1697, Traverse se proposait d'abattre une série de maisons du côté de Roscanvel et de raser les haies terrassées. S'agissant des maisons, le Roi préconisait la plus grande circonspection. Le 10 janvier 1699, le plan de l'ingénieur Traverse représentait les batteries faites au bout des deux retranchements, côté rade de Camaret et côté rade de Brest, ainsi que le fort à quatre bastions projeté par Vauban qui comportait une demi-lune devant le côté de la terre (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 38)". A la suite de son voyage d'inspection des places maritimes de Normandie et de Bretagne effectué en juillet 1700, Le Peletier écrivait à Vauban à propos de la défense de Brest : "J'ai vu toutes vos batteries qui me paraissent parfaitement bien disposées sur le goulet pour en empêcher l'entrée. Il est fâcheux que celle de Léon soit si fort commandée par les hauteurs de sa droite et de sa

gauche. Il est vrai que ces batteries ne doivent pas être considérées comme des places qu'on doive se proposer de mettre en état de soutenir des attaques dans les formes. Portzic et la pointe des Espagnols font un très bel effet, mais rien n'est mieux imaginé pour la sûreté de toutes les batteries de la côte de Cornouaille et pour la conservation d'une lieue de terrain très utile et très avantageux que le fort de Roscanvel et les retranchements qui se répandent à droite et à gauche jusqu'à la mer. Je cois qu'il est très important d'achever ce fort. J'ai vu aussi la tour de Camaret qui a fait ses preuves, après lesquelles on ne peut pas douter de son utilité. Je la trouve si bien placées que je ne voudrais que vous lui eussiez donné un peu plus d'étendue (Archives Nationales : Fonds Rosanbo, 161 Mi 32, n° 14) (p. 285)".
p. 277-281

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUIILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Périodiques

- **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783" [2007]**
LÉCUIILLIER, Guillaume. **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783"**. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 114-4, 2007. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Annexe 1

Les ouvrages de Quéléren par Philippe Truttmann, septembre 1972 (ycompris lignes, réduits, caserne Sourdis et bâtiments divers)

Situation : à la base de la presqu'île de Roscanvel et barrant l'isthme à 2 500 mètres au sud-sud-ouest de l'agglomération de Roscanvel.

HISTORIQUE SOMMAIRE

La presqu'île de Roscanvel (ou également dite de Roscanvel) constitue la branche Nord de la croix dessinée par la presqu'île de Crozon. La côte nord-ouest constitue la rive sud du goulet de Brest, et son extrémité nord-est, la pointe des Espagnols, domine de 60 mètres d'altitude l'entrée du Port, à 5 kilomètres de distance.

Ainsi, au fur et à mesure de l'accession de Brest au rang de port militaire de premier rang, il apparaît comme indispensable de tenir l'ensemble de cette presqu'île, sous peine de voir l'ennemi s'y installer à demeure et bloquer irrémédiablement le goulet et la rade.

L'occupation par les espagnols, en 1594, de la pointe nord-est (appelée depuis et pour cette raison, pointe des Espagnols) peut être considérée comme la première opération militaire tentée contre Brest selon cette idée de manoeuvre.

La mission des différents ouvrages étudiés ci-après était de barrer la presqu'île à la naissance de l'isthme, face à l'intérieur des terres, de façon à en interdire l'accès à un ennemi venant de Crozon et risquant d'attaquer à revers les différentes batteries de côte, de s'assurer de la rive sud du goulet et de transformer à loisir la presqu'île en base de blocus contre Brest.

Ces ouvrages orientés face à l'intérieur des terres relèvent donc non de la défense des côtes mais de la défense terrestre de la rade de Brest. Conservés après 1870, ils seront couverts plus en avant par une nouvelle ligne de défense jalonnée par le réduit de Landaoudec et le fort de Crozon, ligne réactivée entre 1942 et 1944 par l'occupant (casemates d'artillerie de Landaoudec et de Trémaïdic)".

Premières lignes de Vauban : 1689-1694

Les archives de la Marine possèdent un plan manuscrit daté de mars 1689 et signé de Vauban (Venu à Brest en 1685 puis le 18 février 1689) approuvant la construction d'un retranchement rectiligne tendu en travers de la presqu'île, à peu près à l'emplacement des lignes actuelles, et joignant trois redoutes à plan en losange qui en constituaient des points d'appui.

Ce projet reçut un commencement d'exécution mais avec une telle lenteur qu'en 1693 bien peu en était réalisé (une partie de la redoute est qui est devenue le demi-bastion 4 incorporé ensuite dans les nouvelles lignes.).

En 1694, Louis XIV, informé par son service de renseignements des projets anglo-hollandais d'attaque contre Brest, charge Vauban de prendre sur place toutes dispositions utiles pour la mise en état de défense. Lieutenant-général depuis 1688, Vauban reçoit alors pour la circonstance les pleins pouvoirs sur les troupes de terre et de mer ainsi que les milices [gardes-côtes]. Il arrive à Brest le 23 mai 1694.

Lignes remaniées : 1694-1777

Constatant que les ouvrages prescrits antérieurement n'ont pratiquement pas avancé (L'état d'armement du 23 avril 1694 n'indique rien concernant ces ouvrages. Il est vrai qu'il ne concerne que l'armement de défense des côtes.), Vauban remanie le projet des lignes de Quéléren et prescrit la construction d'un retranchement linéaire à tracé concave dessinant un angle obtus, et coupé en son centre, à la brisure, par un fort carré à quatre bastions (Le fort proprement dit ne sera construit intégralement qu'en 1852-1855, ce sera le réduit de Quéléren étudié à part.), destiné à recevoir une garnison de 500 hommes.

Les travaux sont alors poussés fébrilement pendant les 25 jours qui précèdent l'attaque anglaise repoussée le 18 juin 1694 sur la plage de Camaret, au pied même de l'extrémité droite des lignes.

Il s'agit d'ouvrages de fortification de campagne avec fossé et escarpement à terre coulante soigneusement fraisés et palissadés. Du fort central, seul le front sud (deux bastions) est fait, sans la demi-lune. La part droite des lignes (ouest) entre le fort et les falaises, étant implantée sur le sommet du plateau avait l'avantage d'un tracé plus court et d'un terrain plan permettant des feux rasants, mais avait aussi l'inconvénient majeur, étant très en retrait de la crête militaire, de laisser en angle mort une bonne partie du ravin de Pen ar Poul, zone de terrain bas et humide perpendiculairement à l'isthme s'étendant de la baie de Camaret à celle de Roscanvel et dominée d'environ 30 mètres par le plateau constituant la presque île de Quéléren. De ce fait un ennemi ayant débarqué en baie de Camaret pouvait utiliser le couvert de ces angles morts pour bloquer la presque île et préparer l'attaque des lignes.

Après l'échec de la tentative anglaise sur Camaret le 18 juin 1694, on trouve plusieurs projets de l'ingénieur Traverse concernant les travaux à exécuter sur les lignes de Quéléren (27 janvier 1696, 14 janvier 1699..., [10 janvier 1699]) mais il semble bien que, l'alerte étant passée, ce secteur des frontières maritimes fut mis en veilleuse malgré les avis [répétés] de Vauban, compte tenu du manque de crédits et surtout du fait des travaux à exécuter d'urgence sur les frontières à l'est (Toul et Neufbrisach) à la suite du traité de Ryuswick, au moment où s'ouvre la guerre de succession d'Espagne. Comme la plupart des ouvrages projetés ou entrepris en 1694-1695 autour de Brest, les lignes de Quéléren (désignés alors sous le nom de "retranchements de Roscanvel" puis "retranchements de Quéléren") traînèrent en longueur mais furent peu à peu achevées à l'exception du fort, dont [seul] le front sud réalisé reçut une demi-lune et fut revêtu. Cette situation se prolonge jusqu'en 1776 où, sur ordre de la Cour, le problème général de l'organisation défensive de Brest est repris sur des bases nouvelles, dans le contexte des guerres maritimes avec l'Angleterre.

Nouvelles lignes : 1777-1785

Parmi les travaux considérables exécutés de 1777 à la révolution figure la réorganisation complète des lignes de Quéléren ayant abouti à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui. Les travaux consistent en :

- Un remaniement de la partie gauche (est) des anciennes lignes de Vauban en en conservant le tracé général.
- Pour la partie droite (ouest), la construction d'un ensemble de fronts sur un tracé nouveau implanté 300 mètres en avant (plus au sud) des anciennes lignes, à la crête militaire, de façon à voir la Thalweg de Pen ar Poul.

Les nouvelles lignes terminées, il ne semble y avoir été exécuté aucun travail important sous la Révolution, l'Empire et la Restauration (à l'exception de la caserne Sourdis et de l'achèvement de la partie gauche de la porte de Crozon).

Construction du réduit de Quéléren : 1852-1854

C'est probablement à la suite des travaux de la commission de défense des côtes de 1849 qu'il fut décidé de construire le réduit de Quéléren. Cet ouvrage n'est en fait que l'exécution, à terme du projet de fort rectangulaire de Vauban (1694-1699) resté jusque là inachevé à l'exception du front sud, qui avait en son temps été intégré aux lignes primitives. Le réduit a été construit de 1852 à 1854 et a reçu après la guerre de 1870, comme seules modifications, un magasin à poudre enterré type 1874.

Derniers travaux : 1870-1945

Les lignes proprement dites sont restées telles quelles jusqu'à nos jours, à l'exception de :

- La construction vers 1880 dans le bastion n° 1 d'une batterie dite "batterie de l'extrémité droite des lignes de Quéléren", à 2 pièces de 24 cm tirant vers le nord-ouest.
- La construction vers 1890 derrière la courtine 1-2 d'une batterie de 4 pièces de 95 mm tirant vers l'ouest ; vers la même époque entre les deux batteries ci-dessus, d'un magasin à munitions à l'épreuve.

Ces trois ouvrages étant essentiellement de défense des côtes et n'intéressant pas à proprement parlé les lignes de Quéléren.

- Enfin, sous l'Occupation, construction par les Allemands dans le parapet de la batterie basse du redan 9 de deux casemates en béton armé pour pièce de petit calibre battant le fond de la baie de Camaret (l'une croisant son tir avec les casemates de la pointe du Petit Gouin). C'est à cette même époque qu'ont été détruites les deux portes d'accès aux lignes qui constituaient une gêne pour le transport du matériel lourd.

DESCRIPTION

L'ensemble des organisations comprend :

- Les lignes primitives ou lignes de Vauban (à l'état de vestiges)
- Les lignes actuelles
- Les batteries "de la droite des lignes" :
 - Batterie de 24 cm,
 - Batterie de 95 mm,

- Magasins à munitions.
- Le réduit de Quéléren
- La caserne Sourdis.
- La magasin à poudre de la gauche des lignes.
- Les bâtiments disparus.

Annexe 2

Le réduit de Quéléren par Philippe Truttmann, septembre 1972

Rappel historique, généralités, mission : L'ouvrage occupe l'emplacement d'un fort carré projeté par Vauban (Projet de Traverse de 1696 et 1699, approuvé par Vauban) en 1694 au moment de la mise en état de défense de Brest et [de ses] environs, fort dont seul [le] front sud fut exécuté, d'abord en fortification de campagne, puis en fortification permanente et intégré tel quel dans les premières lignes de Quéléren.

Après l'achèvement des nouvelles lignes de Quéléren, ce front et ce qui subsistait des lignes primitives fut laissé à l'abandon.

Toutefois, dès 1779, divers projets furent élaborés pour rétablir un fort à usage de réduit, dans les nouvelles lignes, puis, en 1811, on projeta de doubler les lignes de Quéléren en arrière par un mur défensif s'appuyant sur trois tours-réduits [tours-modèles 1811, n° 1] (analogue aux réduits [tours-modèles] réalisés à Cornouaille et à la pointe des Espagnols). Aucun de ces projets ne vit le jour et les choses en restèrent là jusqu'en 1852, date à laquelle on décida de construire le réduit actuel (le terrain a été acheté en 1849) pour soutenir les lignes proprement dites et continuer à tenir le terrain en cas de forçement des lignes, tout en empêchant l'ennemi de les utiliser.

L'ouvrage occupe le sommet topographique du plateau [], au rebord sud duquel sont tracées les nouvelles lignes. Exécuté de 1852 à 1856, l'ouvrage n'a pas été modifié par la suite à l'exception d'un magasin à poudre[s] enterré, type 1874, ajouté vers 1880 pour doubler le magasin à poudre de 1853 devenu incapable de résister aux projectiles de l'artillerie rayée.

Au moment des combats de siège de Brest en 1944, l'ouvrage a été violemment bombardé et a subi des dommages considérables. Actuellement [septembre 1972] il est utilisé comme dépôt et garage par le centre de Commandos voisins. Les fossés et les remparts sont couverts de ronces impénétrables.

Organisation générale : L'ouvrage est constitué par un rectangle bastionné de 230 mètres par 170 mètres entre les saillants de bastions dont le grand axe est orienté nord / nord-ouest - sud / sud-est.

L'escarpe revêtue est semi-détachée sur les trois fronts ouest, nord et est, attachée à demi-revêtement sur le front sud.

- Contrescarpe à terre coulante, sauf autour de la demi-lune du front sud.
- Fossé général tout autour de l'ouvrage (largeur 7 mètres environ au fond).
- Un chemin couvert entoure l'ensemble de l'ouvrage, comportant devant les courtines ouest, nord et est de grandes places d'armes rentrantes (tenant lieu de demi-lunes) avec traverses et sorties. Le front sud comporte une demi-lune et un chemin couvert de type plus ancien avec places d'armes et traverses de chemin couvert.
- A l'intérieur, la grande cour centrale est entourée d'une grosse levée de terre périphérique, formant rempart et portant la banquette de tir. Ce rempart est tracé à pans coupés à la gorge des bastions et le pied de son talus extérieur arrive légèrement en arrière du parapet couronnant l'escarpe, ménageant ainsi un chemin de ronde.

Le grand côté ouest de ce rempart abrite une caserne à l'épreuve à deux niveaux. L'entrée du réduit est ménagée au milieu du front est. Le rempart nord et les pans coupés sud-ouest sont percés de poternes permettant d'accéder aux terre-pleins extérieurs des bastions.

- Sous le massif du rempart, à la gorge du bastion 101 se trouvait le magasin à poudre type 1874 (détruit).
- Dans l'angle sud-est de la cour intérieure se trouve le magasin à poudre d'origine (1853).

Détails :

Escarpe, front sud : maçonnerie grossière en moellon de schiste exécutée au 18^e siècle.

Autres fronts : parements en maçonnerie, en pierre de taille de granite clair, appareillé, avec chaînes d'angles harpées (disposition commune à tous les bâtiments de l'ouvrage). Le parapet est surmonté d'une tablette bordée d'un tore faisant saillie en avant du parement.

L'escarpe sensiblement verticale, repose à la base sur un soubassement maçonné en glacis à deux pentes, disposition très rare correspondant en fait à un habillage du massif rocheux sur lequel est fondée l'escarpe.

Caserne casematée (appelée T dans les Grands Atlas du Génie) : grand bâtiment rectangulaire établi sous le grand côté ouest du rempart, dans lequel il s'appuie aux deux extrémités (équilibre des voûtes). Ce bâtiment comporte deux niveaux d'habitation :

- Un rez-de-chaussée, du même niveau que la cour centrale.
- Un sous-sol prenant jour de chaque côté sur une cour longeant le bâtiment.
- Un niveau partiel de citernes (quatre citernes avec bassin de décantation et filtre, citernes alimentées par les eaux de ruissellement).

A l'origine, le bâtiment comportait, à chaque niveau, 15 travées identiques (Une travée centrale / vestibule et cage d'escalier et 7 travées de chaque côté) voûtées et séparées par des refends. A chaque extrémité, il est traversé par des passages permettant, à l'étage supérieur, d'aller de la cour centrale au parapet et, à l'étage inférieure ; d'aller de la cour intérieure à la cour extérieure.

Les bombardements aériens ont détruit les 7 travées du centre et endommagé 4 autres (2 de chaque côté) coupant littéralement le bâtiment en deux. D'autre part, les voûtes de l'étage supérieur (Voûtes surbaissées en maçonnerie appareillée de 0,6 mètre d'épaisseur recouverte d'un remplissage en maçonnerie de mortier avec chape de forme couverte d'une étanchéité, épaisseur totale à la clef : de 0,8 à 1,1 plus 3 mètres de terre au rempart.) portaient les terres du parapet et la banquette de tir ; ces terres semblent avoir été déblayées dès avant la guerre, probablement à la suite d'infiltration d'eau dans les casemates (incident fréquent dans les bâtiments de cette époque).

Fenêtres (deux par travée, dans chaque façade) rectangulaires à linteau monolithique surmonté d'un arceau de décharge à claveaux rayonnants, montants en gros appareil dressé et harpé.

Portes des couloirs : plein cintre, montants et claveaux harpés. L'accès aux couloirs et à la travée centrale du rez-de-chaussée se fait par des ponceaux en maçonnerie franchissant la cour. Le ponceau central a disparu sous les bombardements.

Circulation longitudinale réalisée par des portes percées dans les refends transversaux et disposées en alignement droit. D'après un état de la fin du 19^e siècle, ce bâtiment avait, à l'origine, une contenance [capacité] de 533 hommes (avec ameublement pour 621), elle contenait une boulangerie avec four, une cuisine, un magasin aux grains.

Réserve d'eau : 1 200 mètres cubes environ, débit des deux pompes : 41 litres par minute chaque.

Magasin à poudre (repère B du plan Marine, U des plans du Génie) : construit en 1853 et implanté dans l'angle sud-est de la cour intérieure du réduit, c'est un bâtiment en élévation conforme aux dispositions adoptées pour ce genre d'édifice depuis le 17^e siècle et avant la mise en service de l'artillerie rayée. Capacité : 44 900 kilogrammes de poudre.

Plan rectangulaire : toiture en maçonnerie pleine à deux pentes sur voûte intérieure ; accès par entrée ménagée dans le pignon nord (deux portes successives par raison de sécurité) donnant de plain-pied dans la chambre des poudres.

Dimensions intérieures 16,8 mètres par 8,2 mètres), voûtée en plein cintre (hauteur sous clef : 5 mètres).

La chambre des poudres est établie sur vide sanitaire en sous-sol (accès par deux trappes) et comporte un plancher dont les logements des poutres sont visibles dans les parois.

Les murs latéraux des longs pans (épaisseur 2,5 mètres) sont traversés par des barbacanes d'assèchement tracées en baïonnette (4 de chaque côté).

Maçonnerie : pierre de taille de granite clair appareillée et dressée. Chaînes d'angle en gros appareil. Les longs pans sont surmontés d'une corniche de granite biseautée et soulignée d'un filet. Date, en pignon : 1853.

Bâtiment très soigné quoique de décoration très sobre, où les nécessités de la protection ont eu pour conséquence l'extrême homogénéité d'une construction qu'on serait tenté de qualifier de monolithique.

Magasin à poudre enterré : ...

Passage couvert Nord : ...

Porte d'entrée : s'ouvre au milieu de la courtine 102-103 (front est) ; dans son projet, Vauban avait prévu l'entrée par le front nord.

Portail en maçonnerie dont le sommet dépasse d'environ 2,5 mètres le couronnement de l'escarpe.

Ouverture en plein cintre extradossé en harpe s'ouvrant dans un ébrasement rectangulaire servant de logement au tablier du pont-levis relevé. Cet ébrasement est encadré de deux montants formant pilastres, surmonté d'un linteau. L'ensemble, réalisé en gros appareil de granite beige clair est surmonté d'une corniche à larmier couronnée d'une moulure débordante en quart de rond, et soulignée d'un filet.

Au-dessus, une table de granite taillée en pointe de diamant. Le bâtiment repose sur un soubassement en glacis, les deux montants reposant, par l'intermédiaire d'un boudin, sur deux petits soubassement talutés se perdant dans le soubassement général. Au-dessus de la porte, dans le linteau, entre le filet et la corniche, est gravée la date "1854".

Dans les montants sont percés, en façade, les deux fentes de passage des chaînes du pont-levis et le logement des poulies métalliques encore en place).

Pont-levis du type à la Poncelet, dont les mécanismes (chaînes à contrepoids) sont logés dans des niches ménagées dans les joues latérales des montants, à droite et à gauche du passage ; à l'arrière feuillure des vantaux de la porte.

La porte donne accès à un petit vestibule à ciel ouvert, avec de part et d'autre les escaliers d'accès au chemin de ronde, ce vestibule précède un passage couvert menant à la cour centrale et constitué par une galerie voûtée en plein cintre.

Côté cour, le passage est encadré par deux locaux casematés à usage de corps de garde prenant jour dans une façade donnant sur la cour centrale. Les locaux casematés communiquent chacun par deux portes avec le passage couvert. Leur façade arrière, encastrée dans le talus intérieur du rempart se raccorde à celui-ci par deux murs en aîle, tracés en retour oblique et surmontés chacun d'un escalier d'accès à la banquette du rempart.

Le tout est assez sévère, très sobre mais de proportions heureuses.

Divers : A noter dans les flancs des bastions 103 et 104 des embrasures à canon pour le flanquement (une par flanc) :

- Embrasures rectangulaires, à joues légèrement divergentes, entaillant le parapet ; seuil monolithique, montants en gros appareil harpé.

- Egalement des créneaux de fusillade (six par flanc répartis à raison de trois à droite et trois à gauche de l'embrasure du canon), ces créneaux sont des fentes verticales du type "archère" à joues convergeant vers l'extérieur.

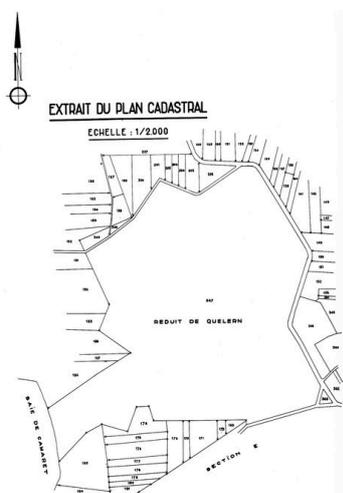
Conclusion sur le réduit de Quéléren : Ouvrage intéressant du fait de sa réalisation en deux phases éloignées [1694-1699 et 1852-1856], et par ailleurs très conforme aux dispositions réglementaires en France à son époque, à la veille de la crise de l'artillerie rayée. Analogies à faire avec les forts de la première ceinture de Paris (1840). On y constate une fois de plus l'attachement obstiné du corps de génie français au système bastionné, malgré l'abandon à peu près général ce système à l'étranger.

Annexe 3

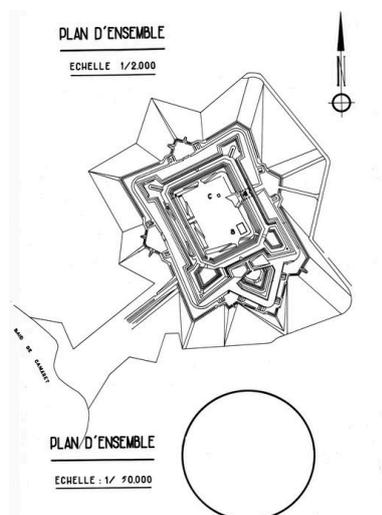
Iconographie

19832900731PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre
19832900747PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre
19832900735PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre
19712900611P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19712902419NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19712902420NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19712900617P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19712900610P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19712900609P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
19722901446Z : , Bande n° 419.
19722905003Z : , Bande n° 419.
19722901447Z : , Bande n° 419.
19722905004Z : , Bande n° 419.
19722901449Z : , Bande n° 419.
19722901448Z : , Bande n° 419.

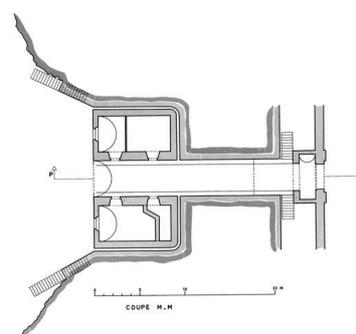
Illustrations



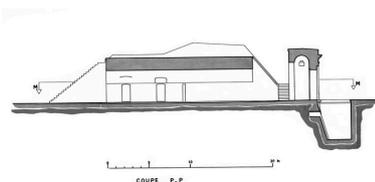
Plan cadastral, réduit de Quéléren
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900148P



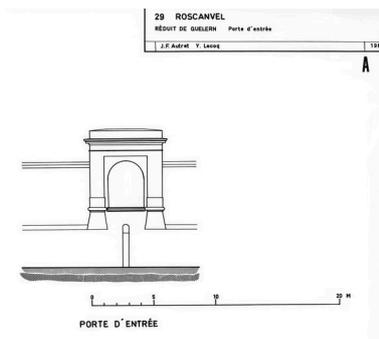
Plan d'ensemble, réduit de Quéléren
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900147P



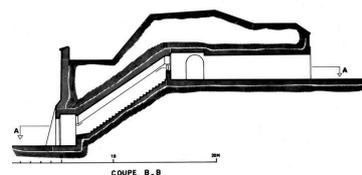
Réduit de Quéléren, plan
de la porte d'entrée
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900161P



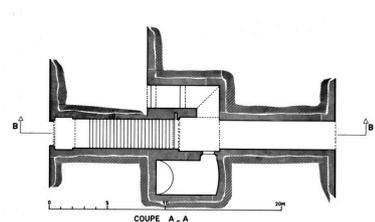
Réduit de Quéléren, coupe
 P-P de la porte d'entrée
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Phot. Auteur
 inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900162P



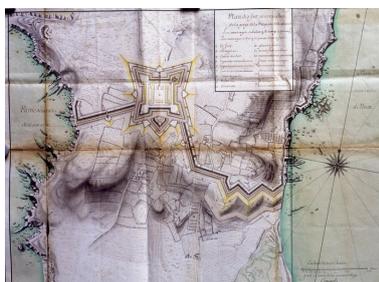
Réduit de Quéléren, élévation
 de la porte d'entrée
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Phot. Auteur
 inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900163P



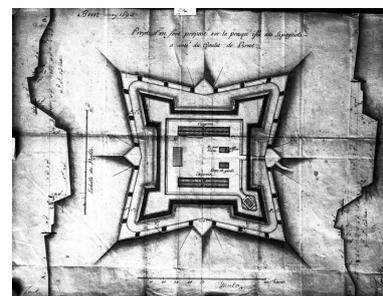
Coupe A-A de la poterne Nord
 du réduit de Quéléren (Autret)
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Phot. Auteur
 inconnu, Autr. Autret (Dess. Inv.)
 IVR53_19872900140P



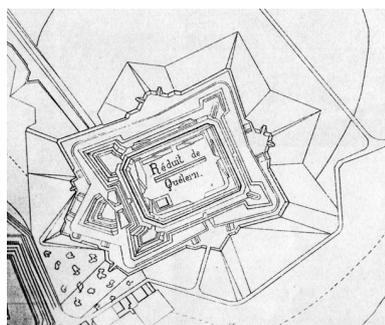
Coupe B-B de la poterne Nord
 du réduit de Quéléren (Autret)
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Phot. Auteur
 inconnu, Autr. Autret (Dess. Inv.)
 IVR53_19872900139P



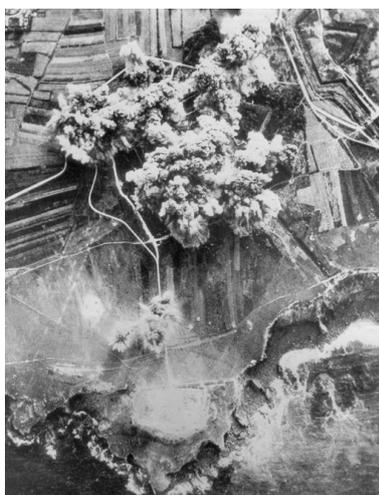
Plan des forts et retranchements
 de la gorge de la presqu'île
 de Roscanvel, fait à Brest par
 Traverse le 10 janvier 1699
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Autr.
 Jean-Pierre Traverse
 IVR53_19832900747PB



Projet d'un fort proposé sur la
 presqu'île des Espagnols fait à
 Brest en mai 1694 par Vauban
 Phot. Guy Artur, Phot.
 Norbert Lambart, Autr.
 Sébastien Le Prestre de Vauban
 IVR53_19832900735PB



Détail du plan de situation des
 lignes et du réduit de Quéléren :
 réduit, Atlas des batteries de côte :
 côte de Brest, 1893, Vincennes
 Phot. Guillaume Lécueillier
 IVR53_20042903706NUCA



Vue aérienne verticale des
 bombardements du réduit de
 Quéléren, 3 septembre 1944
 Phot. Guillaume Lécueillier, Autr.
 Photography U.S. Air Force
 IVR53_20062904787NUCA



Vue aérienne du réduit de Quéléren
 Phot. Guillaume Lécueillier
 IVR53_20032901871NUCA



Vue aérienne générale des fortifications de Quéléren : batteries, réduit, lignes de Quéléren
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901872NUCA



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900611P



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdis
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712902419NUCA



Vue aérienne (détail) du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdis
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712902420NUCA



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900617P



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900610P



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900609P



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front sud-ouest. Au premier plan : le bastion 101. Arrière plan : le bastion 104
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900167X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front nord-ouest. Au premier plan : le bastion 104. Arrière plan : le bastion 103
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900170X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
front nord-ouest depuis le bastion
103. En arrière plan : le bastion 104
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900171X



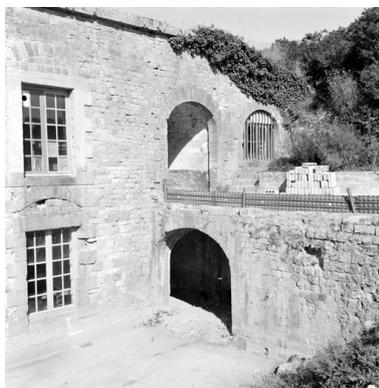
Vue du réduit de Quéléren
en 1969 : porte d'entrée
monumentale datée 1854
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900164X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : détail du soubassement
du pilastre de la porte d'entrée
monumentale datée 1854
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900166X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
caserne casematée depuis le nord
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900161X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
accès de la caserne casematée
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900162X



Vue du réduit de Quéléren en 1969 :
détail de la façade de la caserne
casematée. Baies encadrées de
pierres de taille et arcs de décharge
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900169X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : extrémité nord de la caserne
casematée en partie détruite par
les bombardements de 1944
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900165X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : extrémité sud de la caserne
casematée en partie détruite par les
bombardements de 1944. Au premier
plan : deux casemates éventrées
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900168X



Vue du réduit de Quéléren en
1969 : passage couvert du front
nord depuis l'intérieur de la cour
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900163X



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901446Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905003Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901447Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905004Z



Vue du magasin à poudre du
réduit de Quéléren en 1972
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901449Z



Vue du magasin à poudre
du réduit de Quéléren
1972 : entrée, datée de 1853
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901448Z

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les casernes à l'épreuve et casernes défensives, 1800-1870 (IA56132129)

Les forts et enceintes, 1815-1870 (IA56132130)

Les forts et tours d'artillerie (IA29002285)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon

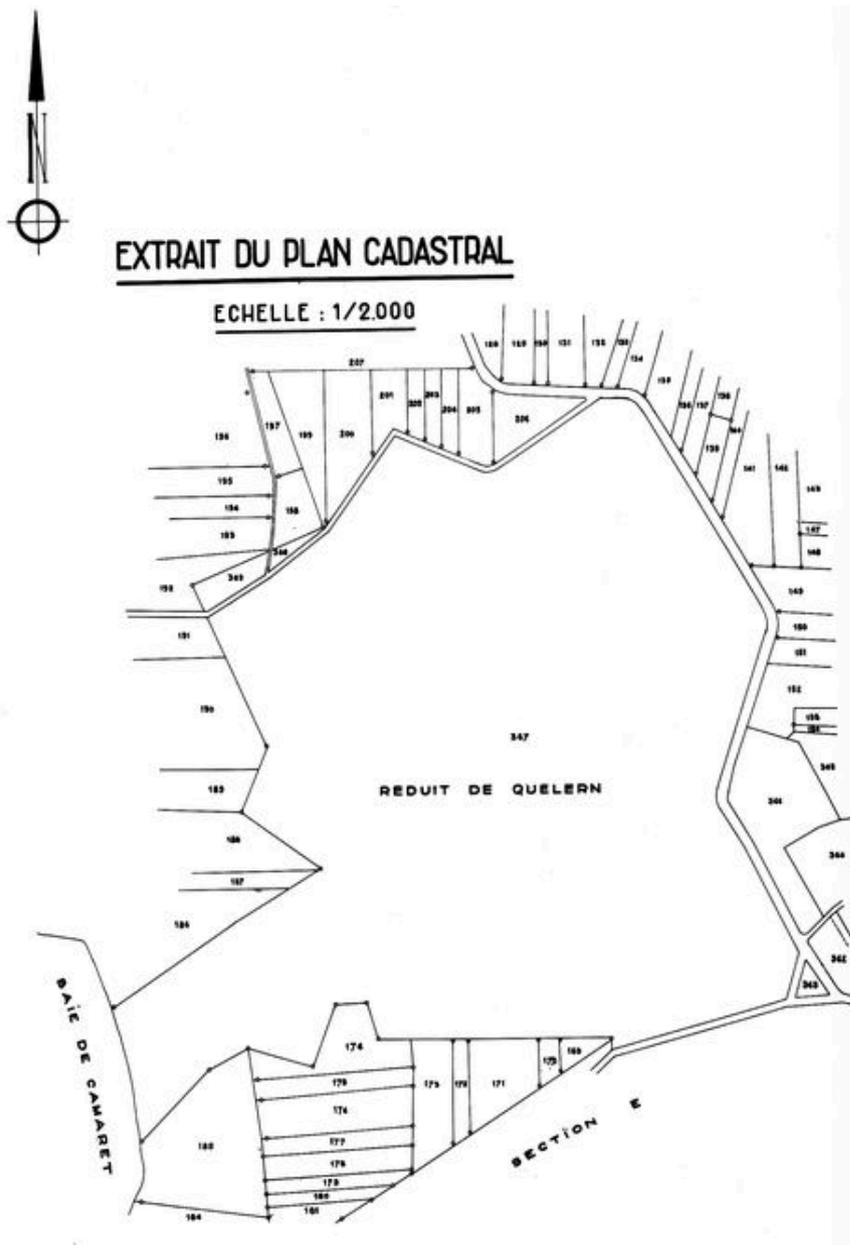
Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

Caserne défensive, Pointe Robert (Roscanvel) (IA29001336) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe Robert

Retranchements (4e quart 17e siècle) puis fortifications extra-urbaines (4e quart 18e siècle) de Quéléren (Cr 36-39) (Roscanvel) (IA29001324) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne



Plan cadastral, réduit de Quéléren

IVR53_19872900148P

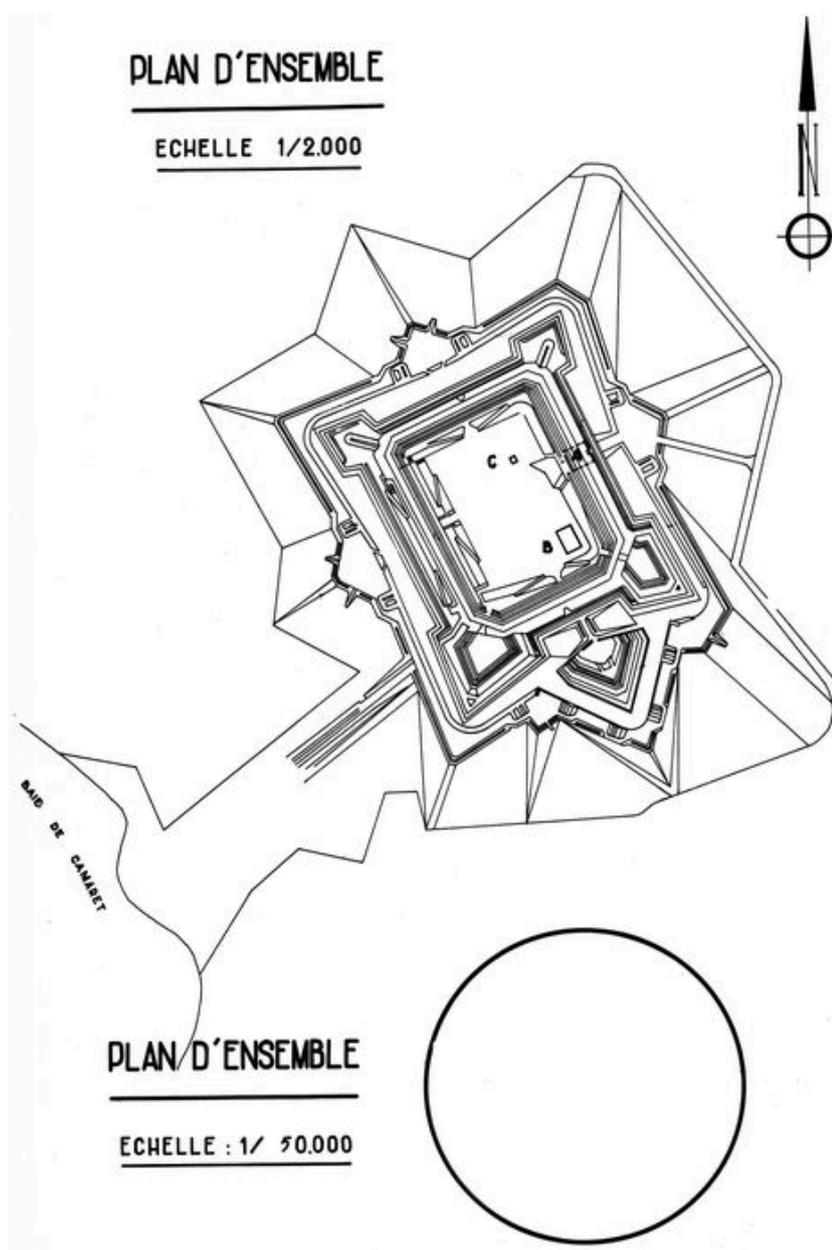
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble, réduit de Quéléren

IVR53_19872900147P

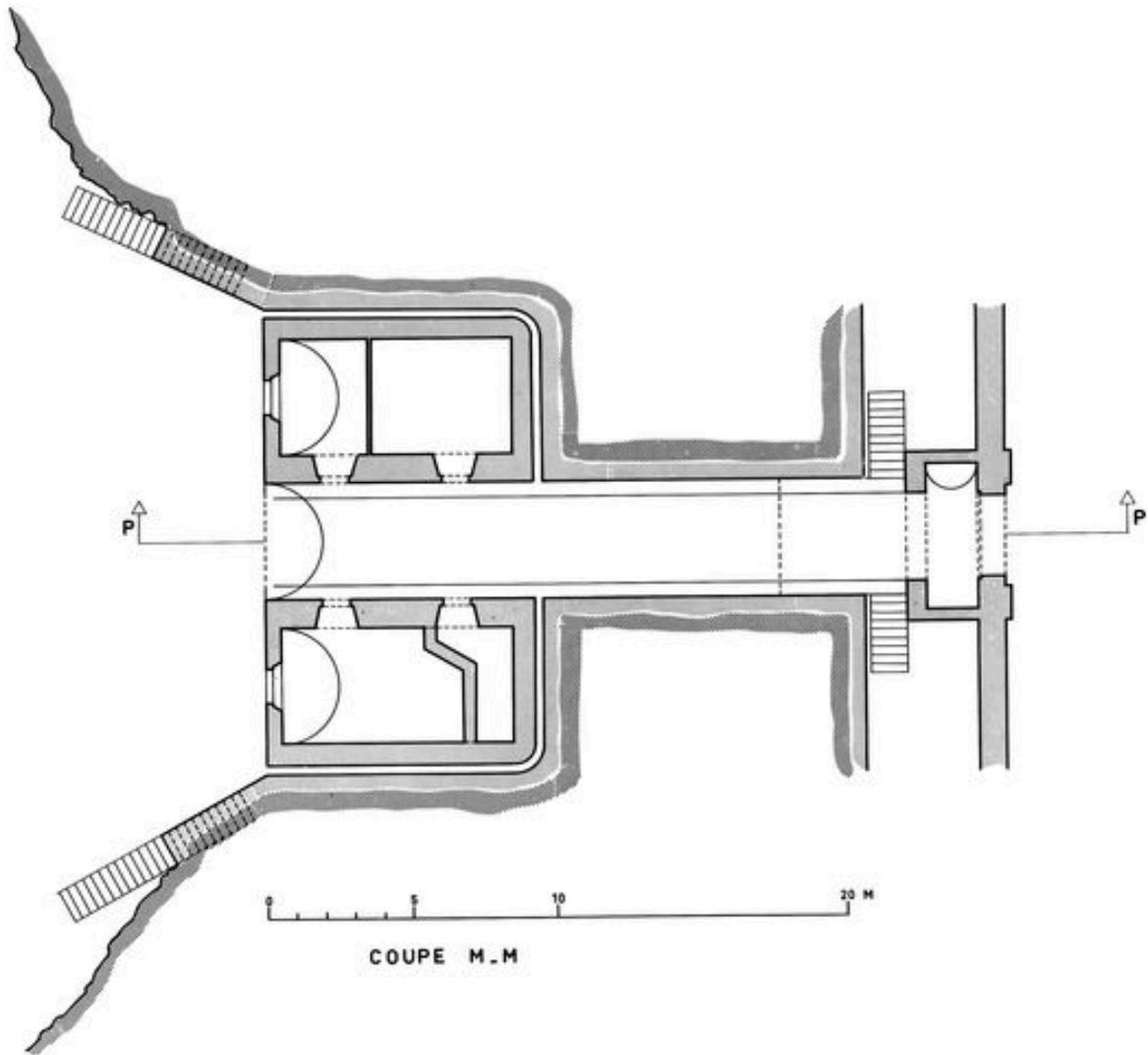
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, plan de la porte d'entrée

IVR53_19872900161P

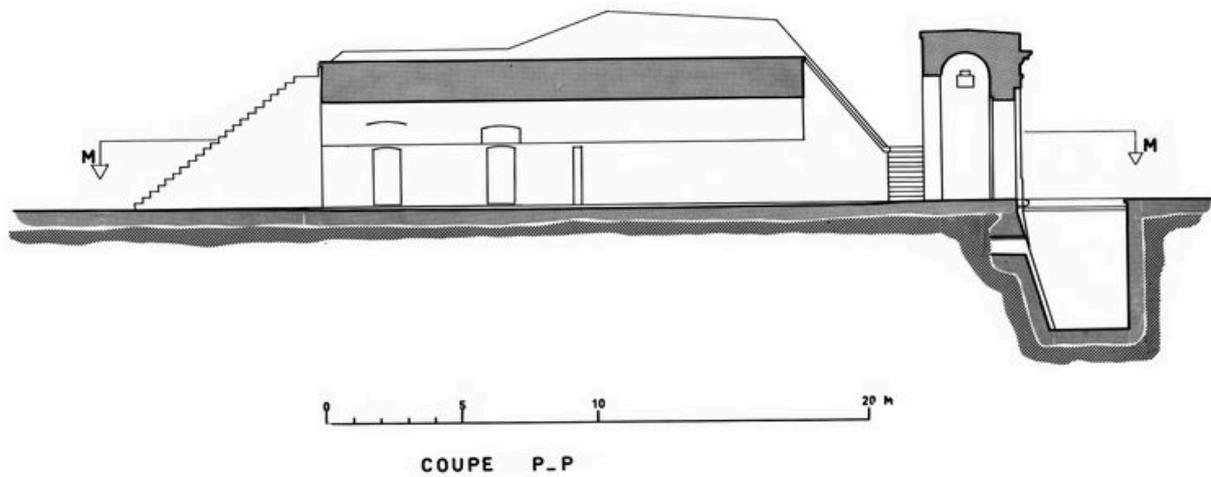
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, coupe P-P de la porte d'entrée

IVR53_19872900162P

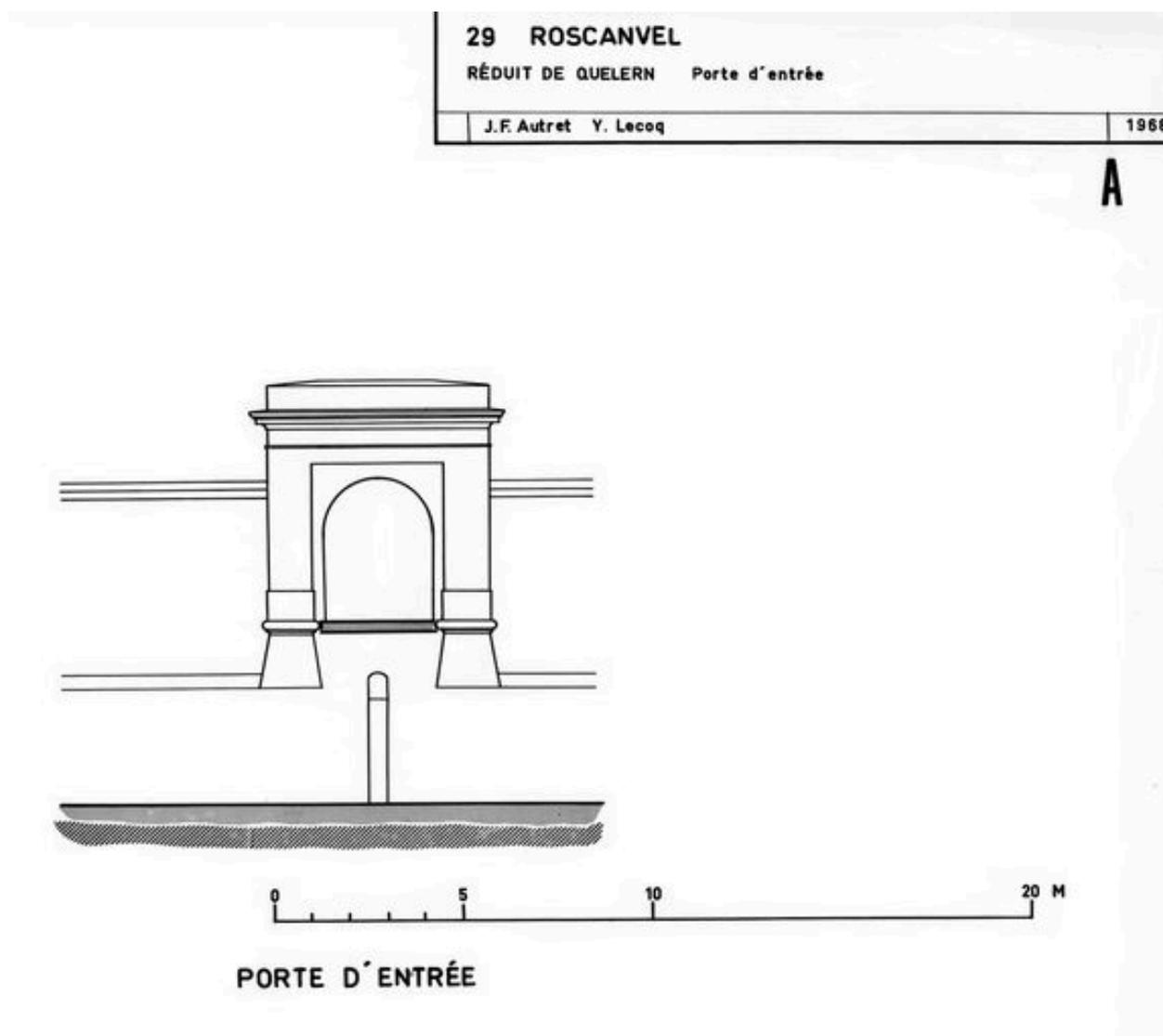
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit de Quéléren, élévation de la porte d'entrée

IVR53_19872900163P

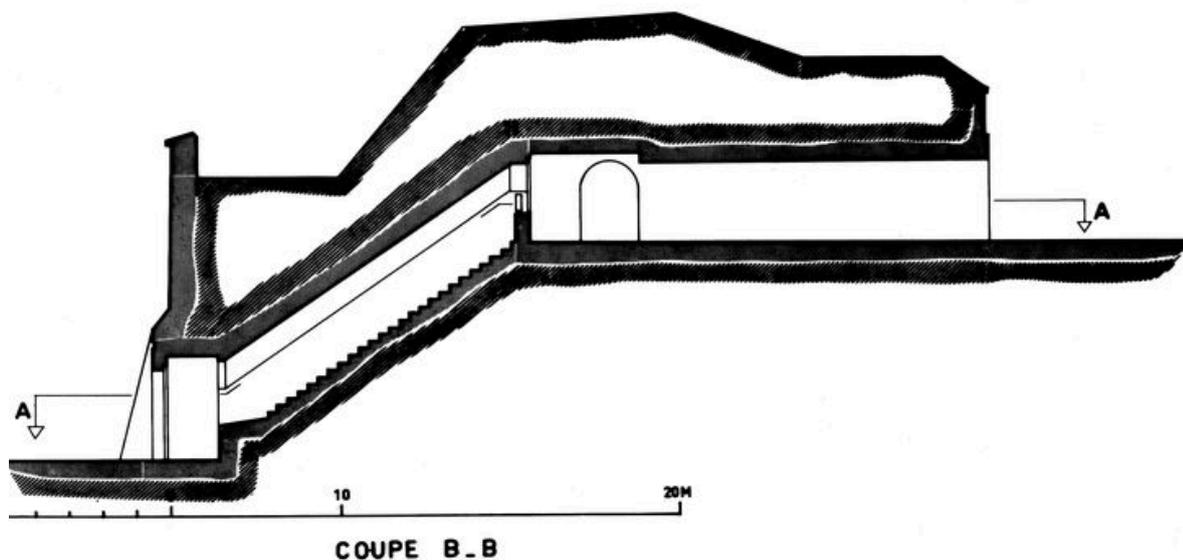
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe A-A de la poterne Nord du réduit de Quéléren (Autret)

IVR53_19872900140P

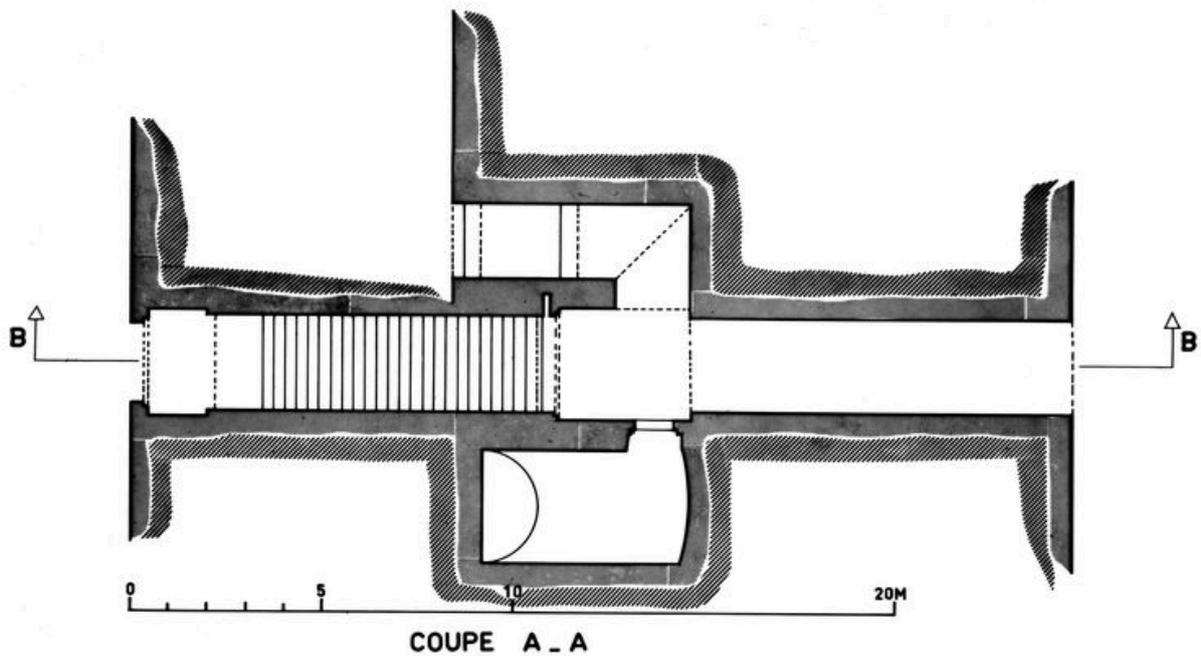
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Autret (Dess. Inv.)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe B-B de la poterne Nord du réduit de Quéléren (Autret)

IVR53_19872900139P

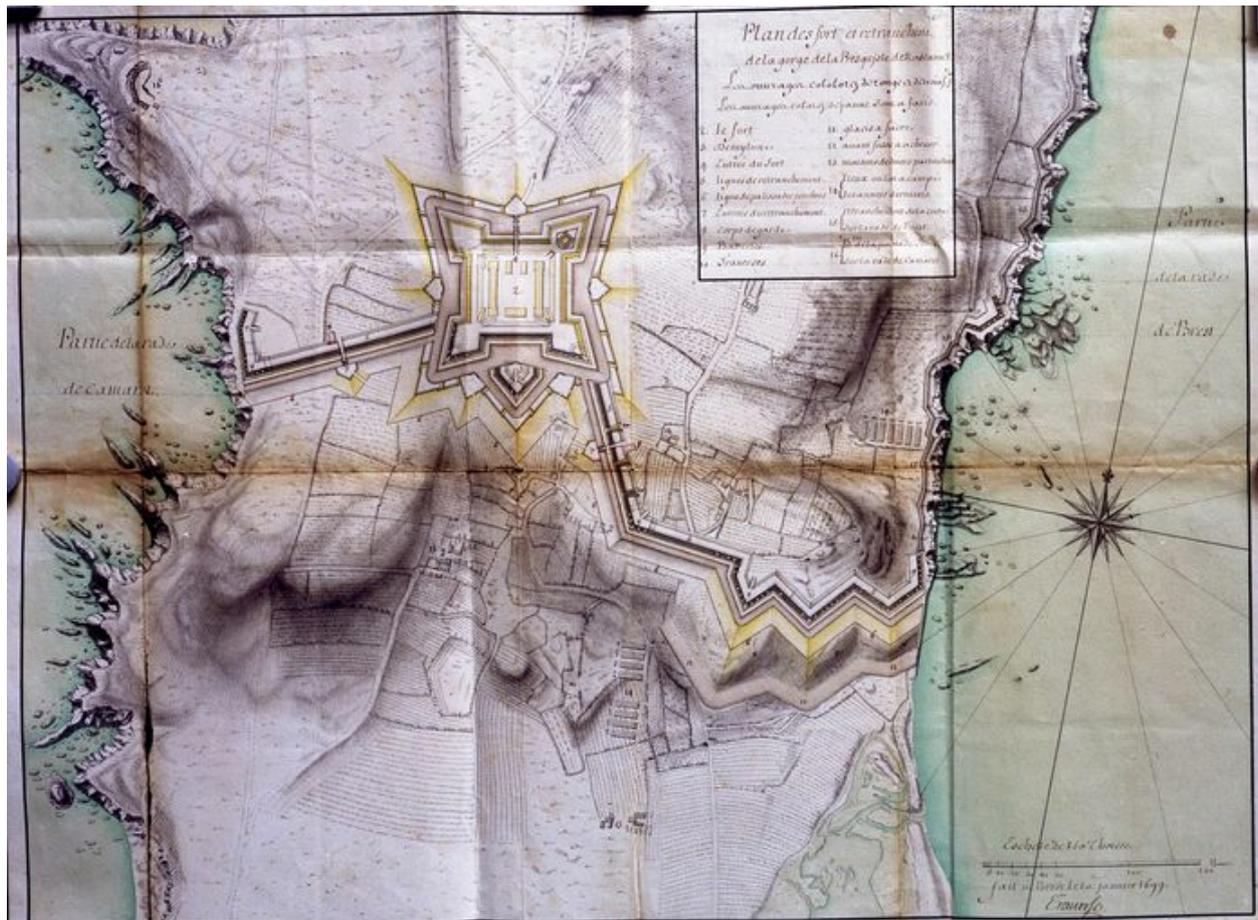
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Autret (Dess. Inv.)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des forts et retranchements de la gorge de la presqu'île de Roscanvel, fait à Brest par Traverse le 10 janvier 1699

IVR53_19832900747PB

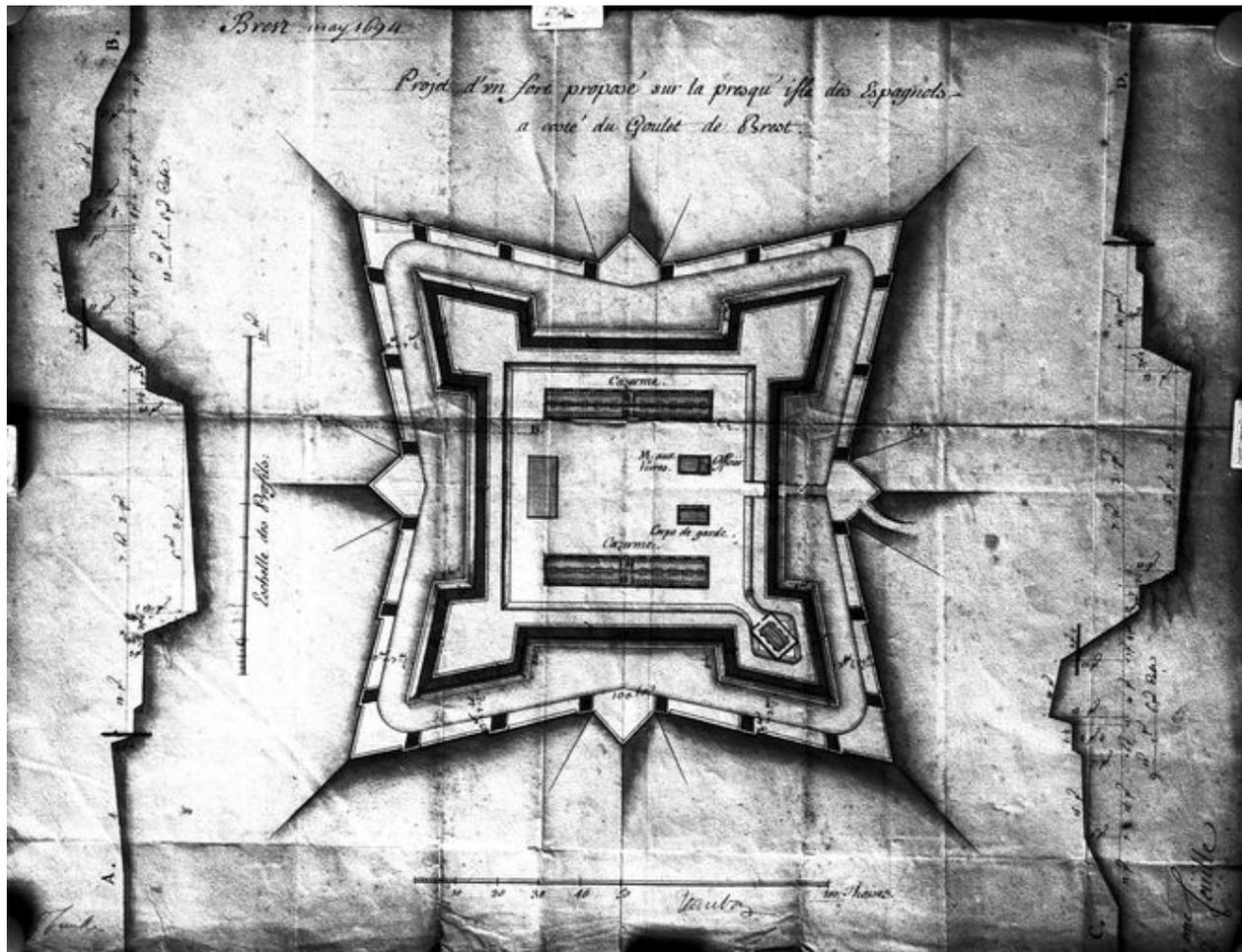
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Traverse

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'un fort proposé sur la presqu'île des Espagnols fait à Brest en mai 1694 par Vauban

IVR53_19832900735PB

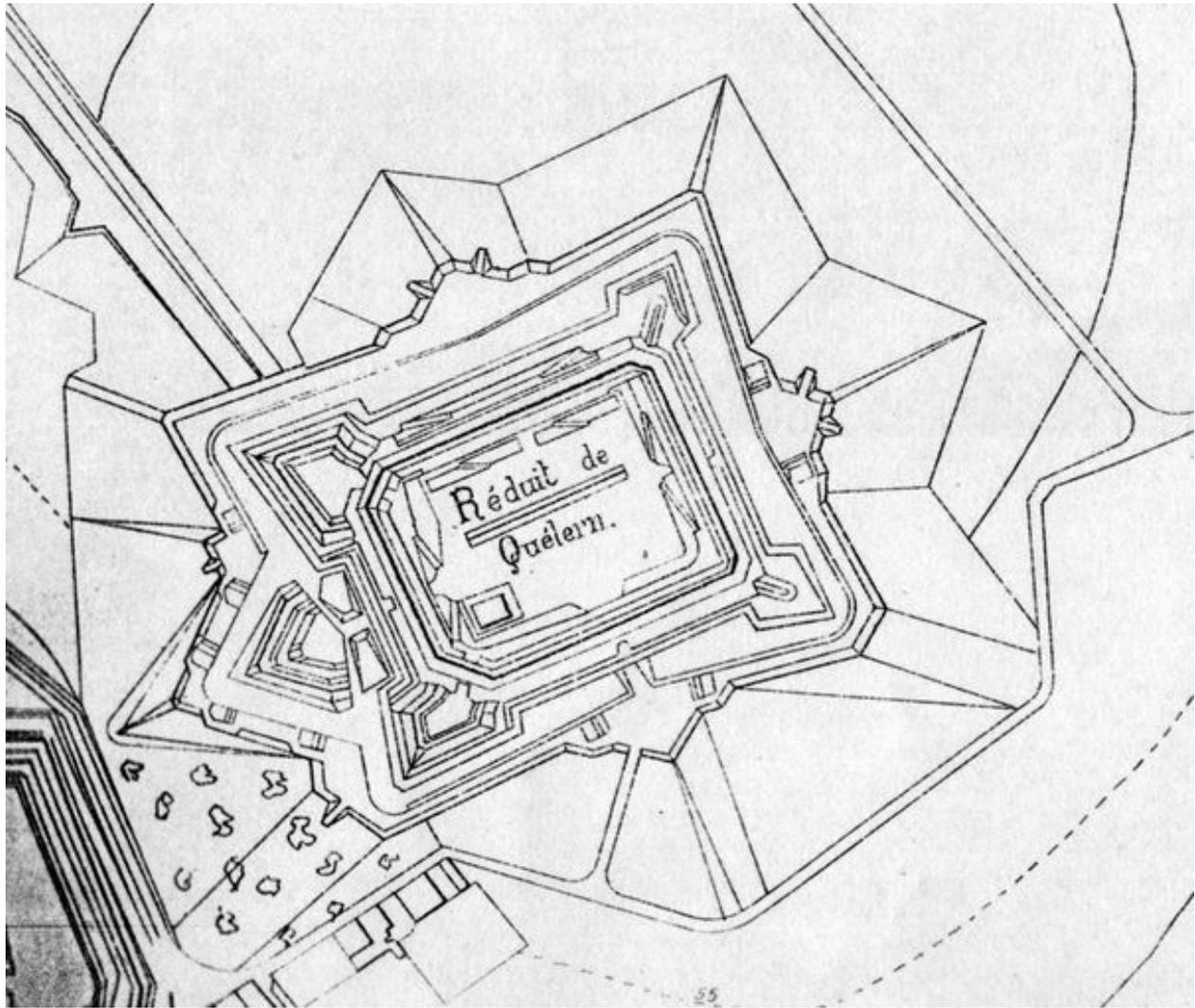
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du plan de situation des lignes et du réduit de Quétern : réduit, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1893, Vincennes

IVR53_20042903706NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale des bombardements du réduit de Quéléren, 3 septembre 1944

Référence du document reproduit :

- FLOCH (H.) - LE BERRE (A.), L'enfer de Brest, Bayeux, Heimdal, 2001, 304 p.

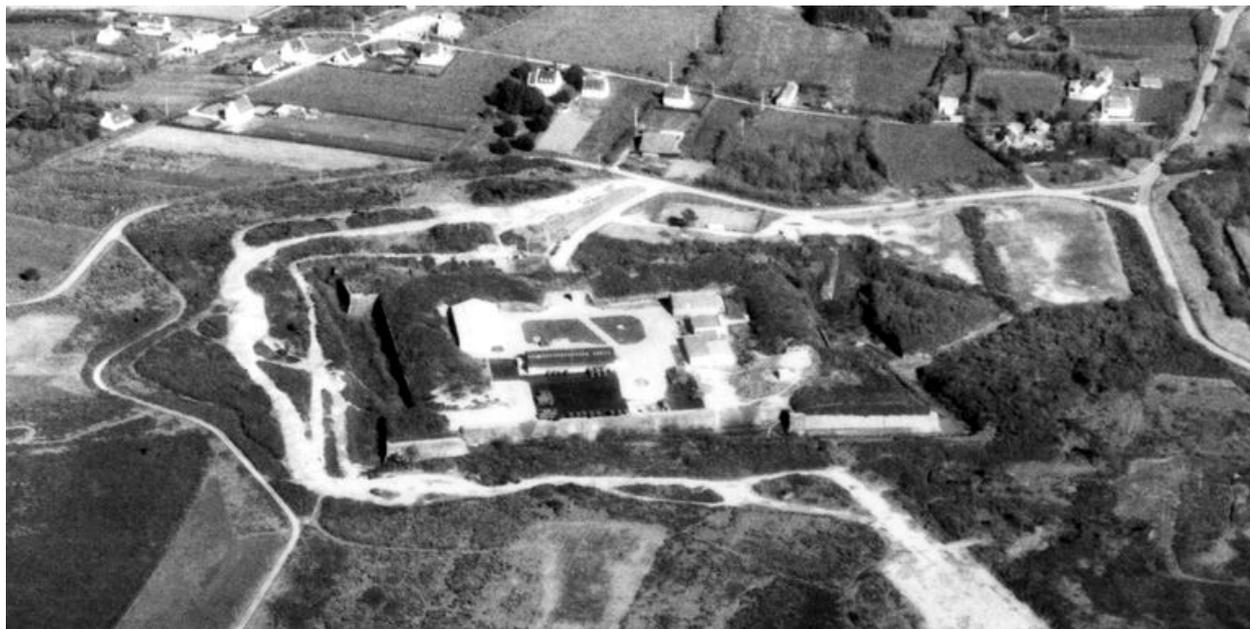
IVR53_20062904787NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Photography U.S. Air Force

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren

IVR53_20032901871NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale des fortifications de Quéléren : batteries, réduit, lignes de Quéléren

IVR53_20032901872NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900611P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



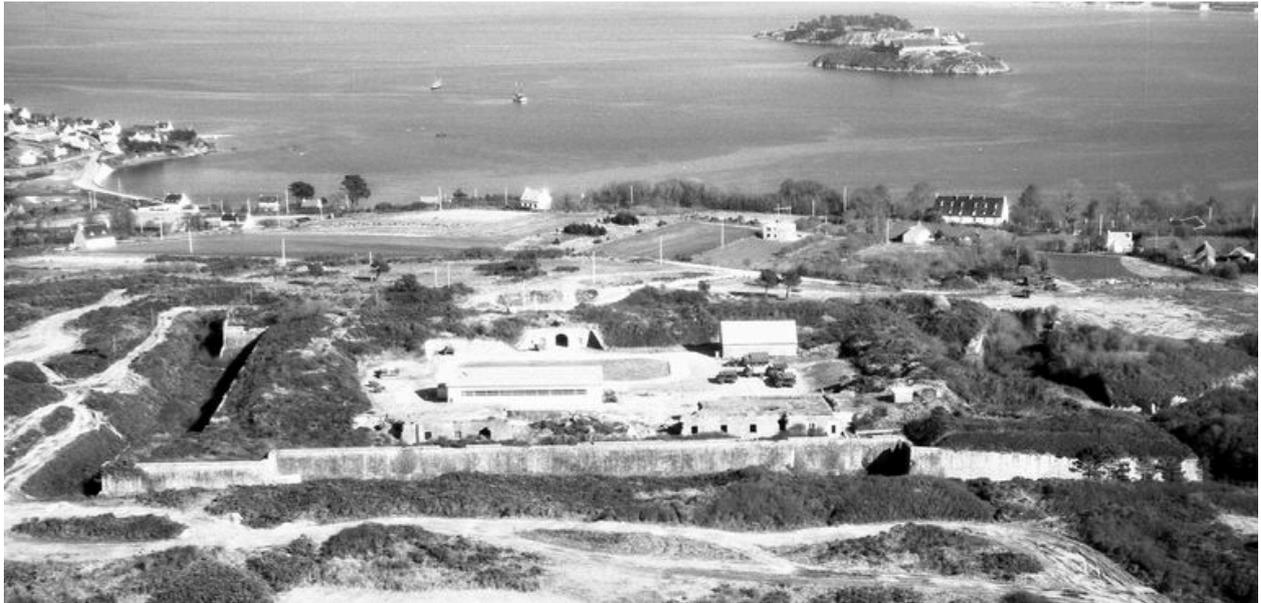
Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdis

IVR53_19712902419NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne (détail) du réduit de Quéléren en 1971 prise dans l'alignement des anciennes lignes de Vauban. En arrière-plan : la caserne Sourdis

IVR53_19712902420NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900617P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900610P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Quéléren en 1971

IVR53_19712900609P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front sud-ouest. Au premier plan : le bastion 101. Arrière plan : le bastion 104

IVR53_19692900167X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front nord-ouest. Au premier plan : le bastion 104. Arrière plan : le bastion 103

IVR53_19692900170X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : front nord-ouest depuis le bastion 103. En arrière plan : le bastion 104

IVR53_19692900171X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : porte d'entrée monumentale datée 1854

IVR53_19692900164X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : détail du soubassement du pilastre de la porte d'entrée monumentale datée 1854

IVR53_19692900166X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : caserne casematée depuis le nord

IVR53_19692900161X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : accès de la caserne casematée

IVR53_19692900162X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : détail de la façade de la caserne casematée. Baies encadrées de pierres de taille et arcs de décharge

IVR53_19692900169X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : extrémité nord de la caserne casematée en partie détruite par les bombardements de 1944

IVR53_19692900165X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : extrémité sud de la caserne casematée en partie détruite par les bombardements de 1944. Au premier plan : deux casemates éventrées

IVR53_19692900168X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quéléren en 1969 : passage couvert du front nord depuis l'intérieur de la cour

IVR53_19692900163X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901446Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722905003Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901447Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722905004Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972

IVR53_19722901449Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre du réduit de Quéléren en 1972 : entrée, datée de 1853

IVR53_19722901448Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation